



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. limitée
27 août 2026
Français
Original : anglais

Conférence des Parties

Dix-septième session

Oulan-Bator (Mongolie), 17-28 août 2026

Point 9 de l'ordre du jour

Rapport sur les travaux de la session

Projet de rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-septième session, tenue à Oulan-Bator (Mongolie) du 17 au 28 août 2026

Rapporteur : M. Karomo Browne (Saint-Vincent-et-les Grenadines)

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session	3
A. Ouverture de la dix-septième session de la Conférence des Parties.....	3
B. Élection du Président ou de la Présidente	3
C. Déclarations générales	3
D. Séance consacrée aux déclarations officielles	3
II. Questions d'organisation.....	4
A. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires.....	4
B. Élection des membres du Bureau autres que le Président ou la Présidente	5
C. Pouvoirs des délégations.....	6
D. Accréditation d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile et de représentants du secteur privé, et admission d'observateurs	6
E. Comité de la science et de la technologie	6
F. Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention.....	7
G. Comité plénier	8
H. Participation.....	8
I. Documents	9
III. Prise en compte des activités des organisations non gouvernementales dans le programme de travail officiel de la Conférence des Parties : séance de dialogue ouvert	9



IV.	Débat de haut niveau	10
A.	Dialogues ministériels	10
V.	Groupe des questions de genre	12
VI.	Décisions et résolution adoptées par la Conférence des Parties	13
A.	Décisions prises sur recommandation de la Présidente de la dix-septième session de la Conférence des Parties	13
B.	Décisions prises sur recommandation du Bureau	13
C.	Décisions prises sur recommandation du Comité plénier	13
D.	Décisions prises sur recommandation du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	14
E.	Décisions prises sur recommandation du Comité de la science et de la technologie	14
F.	Résolution adoptée par la Conférence	14
VII.	Clôture de la session	14
A.	Adoption du rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa dix-septième session ..	14
Annexes		
I.	[REMAINING CHAPTERS, ANNEXES AND FINAL DECISIONS TO BE COMPLETED]	

I. Ouverture de la session

A. Ouverture de la dix-septième session de la Conférence des Parties

1. La dix-septième session de la Conférence des Parties (COP) a été ouverte le 17 août 2026 par S. E. le D^r Osama Ibrahim Faqeeha, Vice-Ministre de l'environnement, au nom du Président de la seizième session de la COP. Conformément à l'article 22 du Règlement intérieur de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (la Convention), le Président de la seizième session de la Conférence a fait une déclaration.

B. Élection du Président ou de la Présidente

(Point 1 a) de l'ordre du jour)

2. À sa 1^{re} séance, le 17 août 2026, la COP a élu par acclamation S. E. Battsetseg Batmunkh, Ministre des affaires étrangères de la Mongolie, à la présidence de la dix-septième session de la COP.

3. La Présidente nouvellement élue a fait une déclaration.

C. Déclarations générales

4. À la 1^{re} séance également, M^{me} Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention, a prononcé un discours de bienvenue.

5. À cette séance, des déclarations ont également été faites par des représentants de la Côte d'Ivoire (au nom du Groupe des États d'Afrique), de l'Inde (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), du Paraguay (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), de l'Union européenne, de l'Espagne (au nom des pays visés par l'annexe IV concernant la mise en œuvre au niveau régional pour la Méditerranée septentrionale), de l'Égypte (au nom de la Ligue des États arabes) et de l'Azerbaïdjan (au nom des pays visés par l'annexe V concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale).

6. Un représentant de la société civile a également fait une déclaration.

D. Séance consacrée aux déclarations officielles

7. Le 17 août 2026, lors de la séance consacrée aux déclarations officielles, des déclarations ont été prononcées par des représentants des Îles Cook (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), du Turkménistan (au nom du Groupe interrégional Asie centrale-Russie), du Canada, de la France, du Chili, de l'Ukraine, du Brésil, de l'Indonésie, de l'Égypte, de l'Australie, de la République de Moldova, du Suriname, de l'Italie, du Sri Lanka, de l'Iraq, du Kenya, de la Fédération de Russie, du Bangladesh, de l'Algérie, de l'Arménie, de la République arabe syrienne, du Mexique, de la République populaire démocratique de Corée, des États-Unis d'Amérique, du Guyana, du Pérou, du Pakistan, du Soudan, du Lesotho, du Nigéria, de la République islamique d'Iran et de l'Azerbaïdjan.

8. Le représentant de l'organisation intergouvernementale ci-après a également participé à la session : Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN).

9. Des déclarations ont également été faites par des représentants des entités suivantes du système des Nations Unies : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

10. La liste définitive des orateurs et oratrices peut être consultée sur le site Web de la Convention¹.

¹ Voir <https://www.unccd.int/cop17/programme/agenda/cop-2nd-meeting>.

II. Questions d'organisation

A. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires

(Points 1 b) et f) de l'ordre du jour)

11. La Conférence a examiné les points 1 b) et f) de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, le 17 août 2026.

12. Des déclarations ont été faites par la Fédération de Russie², le Brésil, les États-Unis d'Amérique, l'Inde et l'Union européenne.

13. La Conférence a adopté son ordre du jour et l'organisation des travaux figurant dans le document ICCD/COP(16)/Rev.1, à l'exception des points suivants :

1. Rapport final du Groupe de travail intergouvernemental sur le futur cadre stratégique de la Convention ;
2. Promotion et renforcement des liens avec les autres conventions pertinentes ainsi qu'avec les organisations, institutions et organismes internationaux compétents ;
3. Cadres directifs et questions thématiques (uniquement le point relatif aux questions de genre) ; et
4. Questions de procédure :
 - a) Participation et contribution des organisations de la société civile aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;

et a reporté l'adoption de ces points de l'ordre du jour à une date ultérieure, étant entendu que des consultations supplémentaires auraient lieu.

14. L'ordre du jour adopté, tel que modifié oralement, était le suivant :

1. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Président ou de la Présidente ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour ;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président ou la Présidente :
 - i) Élection des Vice-Président(e)s ;
 - ii) Élection du Président ou de la Présidente du Comité de la science et de la technologie ;
 - iii) Élection du Président ou de la Présidente du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention ;
 - d) Pouvoirs des délégations ;
 - e) Accréditation d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile et de représentants du secteur privé, et admission d'observateurs ;
 - f) Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires.

² La déclaration du représentant de la Fédération de Russie peut être consultée à partir du lien suivant : [statement – agenda – Russia – plenary.docx](#).

2. Cadre stratégique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (2018-2030) :
 - a) Rapport du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et recommandations qu'il a formulées à l'intention de la Conférence des Parties ;
 - b) Renforcement de la mise en œuvre de la Convention et du Cadre stratégique de la Convention (2018-2030) ;
 - c) Examen du rapport du Comité de la science et de la technologie et des recommandations qu'il a formulées à l'intention de la Conférence des Parties ;
 - d) Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de communication de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
3. Cadres directifs et questions thématiques (à l'exception du point relatif aux questions de genre).
4. Débat de haut niveau :
Dialogues ministériels.
5. Programme et budget de l'exercice biennal 2027-2028.
6. Questions de procédure :
 - a) Participation et contribution du secteur privé aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et stratégie de mobilisation des entreprises ;
 - b) Programme de travail de la Conférence des Parties à sa dix-huitième session.
7. Rapport sur les travaux de la session.

15. La Conférence a repris l'examen du point 1 b) de l'ordre du jour à sa 12^e séance (26 août 2026) et a décidé d'inscrire le point 3 de l'ordre du jour provisoire, intitulé « Rapport final du Groupe de travail intergouvernemental sur le futur cadre stratégique de la Convention », à l'ordre du jour de sa dix-septième session, tel qu'il a été adopté.

B. Élection des membres du Bureau autres que le Président ou la Présidente

(Point 1 c) de l'ordre du jour)

16. La Conférence a examiné ce point à sa 1^{re} séance (17 août 2026) et, à sa 3^e séance (20 août 2026), a élu le Bureau suivant pour sa dix-septième session :

Vice-Président(e)s :

- M. Jean Kouakou Kouadio (Côte d'Ivoire)
- M. David Payang (Cameroun)
- M^{me} Tekura Moeka'a (Îles Cook)
- M^{me} Laís Loredó Gama (Brésil)
- M. Karomo Browne (Saint-Vincent-et-les Grenadines)
- M^{me} Philippine Dutailly (France)
- M^{me} Stéphanie Piers de Raveschoot (Suisse)
- M. Ulfat Machanov (Azerbaïdjan)
- M^{me} Biljana Kilibarda (Monténégro)

17. À sa 3^e séance (20 août 2026), la Conférence a nommé M. Karomo Browne (Saint-Vincent-et-les Grenadines) Rapporteur de la dix-septième session.

Président ou Présidente du Comité de la science et de la technologie

18. À la ___ séance, le __ août 2026, la Conférence a élu _____ (_____) Président/Présidente de la dix-huitième session du Comité de la science et de la technologie (CST).

Président ou Présidente du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

19. À la ___ séance, le __ août 2026, la Conférence a élu _____ (_____) Président/Présidente des vingt-cinquième et vingt-sixième sessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC).

(à compléter)

C. Pouvoirs des délégations

(Point 1 d) de l'ordre du jour)

20. À sa ___ séance, le __ août 2026, la Conférence a examiné le rapport provisoire sur les pouvoirs des délégations, publié sous la cote ICCD/COP(17)/13, ainsi que les recommandations qui y figurent.

21. À sa ___ séance, la Conférence a adopté le projet de décision qui figure dans le document ICCD/COP(17)/L.X, relatif à l'adoption du rapport sur les pouvoirs des délégations.

(à compléter)

D. Accréditation d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile et de représentants du secteur privé, et admission d'observateurs

(Point 1 e) de l'ordre du jour)

22. À la 1^{re} séance, le 17 août 2026, la Présidente de la dix-septième session de la COP a présenté ce point de l'ordre du jour.

23. Le représentant de l'Azerbaïdjan a fait une déclaration.

24. À sa 1^{re} séance (17 août 2026), la Conférence a décidé d'accréditer en tant qu'observateurs les organisations intergouvernementales, les organisations de la société civile et les entités du secteur privé énumérées dans le document ICCD/COP(17)/INF.6.

(à compléter)

E. Comité de la science et de la technologie

25. La dix-septième session du Comité de la science et de la technologie (CST) a été convoquée sous la présidence de M. Nicholas Webb (États-Unis d'Amérique), dont la nomination a été confirmée par le Comité conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties.

26. M^{me} Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention, a prononcé un discours de bienvenue.

27. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Égypte (au nom du Groupe des États d'Afrique), de l'Indonésie (au nom des pays visés par l'Annexe II concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Asie), de la République de Moldova (au nom des pays visés par l'Annexe V concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale) et de l'Ouzbékistan (au nom du Groupe interrégional Asie centrale-Russie).

28. Le CST a tenu ____ séances, du 18 au ____ août 2026.
29. Le CST a examiné le point 1 a) de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, le 18 août 2026.
30. Des représentants de la Fédération de Russie, de l'Union européenne et de l'Australie ont fait des déclarations. Le représentant du Brésil a également fait une déclaration.
31. Le CST a adopté son ordre du jour et l'organisation des travaux figurant dans le document ICCD/COP(17)/CST/1, à l'exception du point suivant :
1. Questions découlant du programme de travail de l'Interface science-politique pour l'exercice biennal 2025-2026 :
 - a) Rapport de synthèse sur les activités de l'Interface science-politique ;
 - b) Rapport de synthèse sur la troisième édition des Perspectives territoriales mondiales.
- et a reporté l'adoption de ce point de l'ordre du jour à une date ultérieure, étant entendu que des consultations supplémentaires auraient lieu.
32. Le CST a adopté son calendrier de travail provisoire pour la session, tel qu'il figure à l'annexe du document ICCD/COP(17)/CST/1, tel que modifié oralement.
33. À la même séance, le CST a été informé qu'il convenait de pourvoir le poste restant de Vice-Président prévu pour le Groupe des États d'Europe centrale et orientale et a nommé M. Chay Asdak (Indonésie) au poste de Rapporteur du Comité.
34. À la même séance également, le CST a décidé de créer un Groupe de contact et a nommé M. Joseph Noel (Grenade) Facilitateur de ce groupe.
35. À sa 4^e séance, le CST a décidé de créer un Groupe de contact mixte CRIC-CST et a nommé les facilitateurs désignés du CRIC et du CST en tant que cofacilitateurs.
36. À sa ____ séance (____ août 2026), le CST a élu, par acclamation, les personnes suivantes aux postes de Vice-Président(e)s pour sa dix-huitième session : _____ (_____), _____ (_____), _____ (_____) et _____ (_____).
37. Le CST a soumis ____ recommandations à la Conférence des Parties. Celle-ci a donné suite à ces recommandations à sa ____ séance (____ août 2026).
- (à compléter)

F. Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

38. La vingt-quatrième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) a été ouverte par M^{me} Philippine Dutailly (France), qui a fait une déclaration.
39. M^{me} Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention, a également fait une déclaration.
40. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Angola (au nom des pays visés par l'Annexe I concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Afrique), de la Chine (au nom des pays visés par l'Annexe II concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Asie), du Brésil (au nom des pays visés par l'Annexe III concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes), du Monténégro (au nom des pays visés par l'Annexe V concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale) et du Kirghizistan (au nom du Groupe interrégional Asie centrale-Russie).
41. Des représentants de la République dominicaine et de l'UICN ont également fait des déclarations.
42. Le CRIC a tenu ____ séances, du 17 au ____ août 2026.

43. À la 1^{re} séance (17 août 2026), le CRIC a adopté l'ordre du jour provisoire qui figure dans le document ICCD/CRIC(24)/Rev.1 et a approuvé l'organisation des travaux de la session présentée à l'annexe dudit document, tel que modifié oralement.

44. À la 1^{re} séance également, le CRIC a décidé de créer un Groupe de contact et a nommé M. Charles Lange (Kenya) Facilitateur de ce groupe.

45. À sa 5^e séance, le CRIC a décidé de créer un Groupe de contact mixte CRIC-CST et a nommé les facilitateurs désignés du CRIC et du CST en tant que cofacilitateurs.

46. À sa ____ séance (__ août 2026), le CRIC a élu, par acclamation, les personnes suivantes aux postes de Vice-Président(e)s pour ses vingt-cinquième et vingt-sixième sessions : _____ (_____), _____ (_____), _____ (_____) et _____ (_____).

47. Le CRIC a soumis ____ recommandations à la Conférence des Parties. Celle-ci a donné suite à ces recommandations à sa ____ séance (__ août 2026).

(à compléter)

G. Comité plénier

48. À sa 1^{re} séance (17 août 2026), la Conférence a décidé de créer un comité plénier et de lui renvoyer les questions énumérées au paragraphe 16 de l'ordre du jour de sa dix-septième session (ICCD/COP(17)/Rev.1), tel que modifié oralement (voir plus haut, par. 14).

49. À sa 12^e séance, la Conférence a décidé de confier au Comité plénier le point 3 de l'ordre du jour provisoire, intitulé « Rapport final du Groupe de travail intergouvernemental sur le futur cadre stratégique de la Convention ».

50. À sa 1^{re} séance également, la Conférence a nommé M. Khalid Cherki (Maroc) Président du Comité plénier. Le Comité plénier a tenu ____ séances, du 17 au __ août 2026.

51. À sa 1^{re} séance, le Comité plénier a créé deux groupes de contact : a) le Groupe de contact 1 sur les questions relatives au programme et au budget et b) le Groupe de contact 2 chargé des questions relevant du Comité plénier autres que le programme et le budget. Le Comité plénier a confié à son Président la fonction de Facilitateur du Groupe de contact 1 chargé des questions relatives au programme et au budget jusqu'à ce qu'un Facilitateur soit proposé et a nommé M^{me} Marine Collignon (France) Facilitatrice du Groupe de contact 2 chargé des questions relevant du Comité plénier autres que le programme et le budget.

52. À sa 2^e séance, le Comité plénier a nommé M. Poojanraj Khurun (Maurice) au poste de Facilitateur du Groupe de contact 1 chargé des questions relatives au programme et au budget.

53. Le Comité plénier a soumis ____ recommandations à la Conférence des Parties. Celle-ci a donné suite à ces recommandations à sa ____ séance (__ août 2026).

(à compléter)

H. Participation

54. Les représentants et représentantes des ____ Parties à la Convention ci-après ont participé à la dix-septième session de la Conférence des Parties : _____.

55. Des observateurs et observatrices des États ci-après, non Parties à la Convention, ont participé à la session : _____.

56. Les organes et bureaux de l'ONU et les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient représentés : _____.

57. Des représentants et représentantes de ____ organisations intergouvernementales et de ____ organisations de la société civile ont également assisté à la session.

(à compléter)

I. Documents

58. La liste des documents dont la COP était saisie à sa dix-septième session est reproduite à l'annexe XX du présent rapport.

(à compléter)

III. Prise en compte des activités des organisations non gouvernementales dans le programme de travail officiel de la Conférence des Parties : séance de dialogue ouvert

(Point 1 f) de l'ordre du jour)

59. À ses ___ et ___ séances (20 et 25 août 2026), la Conférence a organisé deux séances dans le cadre du dialogue ouvert au titre des point 1 b) et f) de l'ordre du jour.

60. M^{me} Ellen Otaru Okoedion (Journalists Environmental Association of Tanzania) a animé la 1^{re} séance de dialogue ouvert (20 août 2026), qui portait sur les contributions de la société civile s'agissant du pastoralisme, des parcours et du financement de la santé des terres.

61. Le Conseil des sages a procédé à une cérémonie d'ouverture (Mongolie).

62. M^{me} Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention, et la Présidente de la dix-septième session de la COP ont prononcé des allocutions liminaires.

63. M. Matti Goldberg (Woodwell Climate Research Center) a prononcé une allocution liminaire.

64. Des présentations ont été faites par les intervenants suivants : M. Basele Stephen (Pastoralist Goals Foundation, Kenya), M^{me} Garima Rajpal (The ClimAct Initiative, Inde), M^{me} Tatiana Mijaela Blanco Quiroga (Asociación Comunitaria Poopó Uru Uru Team, État plurinational de Bolivie), M^{me} Hanieh Moghani (Center for Environment and Sustainable Development Studies and Application, République islamique d'Iran), M^{me} Laurie Marker (Cheetah Conservation Fund, Namibie) et M. Anders Oskal (World Reindeer Herders, Norvège).

65. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Union européenne, de l'Arménie, du Brésil, de l'Iraq, des Maldives, du Pérou, du Turkménistan, de l'Australie, de la Chine, du Yémen, du Sénégal, de l'Uruguay, de la Guinée équatoriale et du Zimbabwe.

66. Des déclarations ont été faites par des représentants du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (également au nom de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et de l'Organisation arabe de développement agricole.

67. Des représentants de la société civile ont également fait des déclarations.

68. Au cours du débat qui a suivi, les intervenants ont répondu aux observations et aux questions des participants et participantes.

69. La 2^e séance de dialogue ouvert avec les représentants de la société civile, qui portait sur le thème « Résilience face à la sécheresse, territoires et eau », a été animée par M^{me} Hindou Oumarou Ibrahim.

70. M. Byambasuren Pürevdagva (Gouverneur de la capitale et maire d'Oulan-Bator) a fait une présentation.

71. M. Paul Hallett (British Society of Soil Science) a prononcé une allocution liminaire.

72. Des présentations ont été faites par les intervenants suivants : M. Gustavo Sánchez Valle (Red Mexicana de Organizaciones Campesinas Forestales), M. Innocent Antoine Houedji (Youth Initiative for Land in Africa), M. Mohammed Alzuhairi (Al-Mortaqa Foundation for Development), M^{me} Marie Bouysse (Coalition Eau), M^{me} Cécile Ndjebet (Women's Network for Community Management of Forests), M^{me} Irish Baguilat (Asian Farmers' Association for Sustainable Rural Development) et M. Patrice Burger (Centre d'Actions et de Réalisations Internationales).

73. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Union européenne, du Brésil (également au nom du Brésil, du Belize, du Costa Rica, de la République dominicaine, du Guatemala, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Panama, du Pérou, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Suriname et de l'Uruguay), du Panama et de l'Australie, ainsi que de l'UICN.

74. Des déclarations ont été faites également par des représentants du Conseil national de la jeunesse pour l'environnement, du Groupe des peuples autochtones et de la Fundación Ambiente y Recursos Naturales.

75. Les intervenants ont répondu aux observations et aux questions des participants et participantes.

76. Baaba Maal, ambassadeur de bonne volonté de la Convention, a fait une déclaration.
(à compléter)

IV. Débat de haut niveau

(Point 6 de l'ordre du jour)

A. Dialogues ministériels

a) Mécanismes de financement novateurs pour des terres saines et la résilience face à la sécheresse

77. S. E. Togmidyn Dorjkhand, Vice-Premier Ministre de la Mongolie, a prononcé un discours liminaire.

78. S. E. Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, et M^{me} Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention, ont également prononcé des allocutions liminaires.

79. Le dialogue ministériel de haut niveau a été animé par M^{me} Lukwesa Burak.

80. Des engagements ont été annoncés par les intervenants suivants : M. Scott Morris (Banque asiatique de développement (financement d'investissements et lutte contre la dégradation des sols et la désertification/Fonds régional pour une agro-industrie verte et inclusive)), M. Anthony Nyong (Banque africaine de développement (initiative Grande Muraille Verte, Zambèze et Communauté de développement de l'Afrique australe)), M^{me} Grethel Aguilar (UICN (GLObal EbA Fund)), S. E. Martine Schommer (Gouvernement du Luxembourg (engagement et fondation, Fonds d'investissement pour la résilience face à la sécheresse)), M^{me} María Jesús Rodríguez de Sancho (Ministère espagnol de la transition écologique et du défi démographique (au nom de l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse)), M. Johann Saathoff (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (CompensACTIONS, phase 2)) et S. E. Ina Marčiulionytė (délégation de l'Union européenne en Mongolie (Thrivelihoods)).

81. Des présentations ont été faites par les intervenants suivants : S. E. João Paulo Capobianco (Ministre de l'environnement et des changements climatiques du Brésil), S. E. Osama Ibrahim Faqeha (Vice-Ministre de l'environnement de l'Arabie saoudite), S. E. Bernice Swarts (Vice-Ministre des forêts, de la pêche et de l'environnement d'Afrique du Sud), M. Liming Zhang (Vice-Administrateur de l'Administration nationale des forêts et des prairies de Chine), M. Guangzhe Chen (Vice-Président chargé de la planète au sein du Groupe de la Banque mondiale), M^{me} Gelsomina Vigliotti (Vice-Présidente de la Banque européenne d'investissement) et M^{me} Gim Huay Neo (Directrice générale du Centre pour la nature et le climat du Forum économique mondial).

82. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Ouzbékistan, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Côte d'Ivoire, du Lesotho, du Botswana, de l'État de Palestine, du Bhoutan, du Tadjikistan, de Madagascar, du Tchad, du Bangladesh, de la République islamique d'Iran, des Maldives, des Îles Salomon, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Ouganda, du Sénégal, du Zimbabwe, des Émirats arabes unis, de l'Égypte, des Îles Marshall, du Kenya, du Nigéria, de l'Eswatini, des Tuvalu, de la République-Unie de Tanzanie, du Mali et de la Sierra Leone.

83. Le dialogue de haut niveau s'est poursuivi avec les déclarations prononcées par des représentants de l'Azerbaïdjan, de l'Uruguay, de la Mauritanie, du Costa Rica, des Philippines, de la Tchéquie, de l'Indonésie, de l'Irlande, de la République démocratique populaire lao, du Timor-Leste, de la Türkiye, du Burundi, du Cambodge, du Kazakhstan, de la République dominicaine, du Bélarus, de l'Équateur, du Burkina Faso, de l'Iraq, de la Thaïlande, de la Zambie, de l'Australie, de la République de Corée, du Népal, du Soudan, de l'Algérie, du Togo, d'Israël, du Guatemala, du Mexique, d'Oman, de la Guinée, d'Haïti, du Kirghizistan et de la France.

84. Des déclarations ont été faites également par des représentants de la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, du Groupe des peuples autochtones, du PNUD, de l'association « Young Professionals for Agricultural Development », de la Fondation Pastoralist Goals et du CGIAR.

b) Résilience face à la sécheresse

85. S. E. Nyamtaishir Nomtoibayar, Vice-Premier Ministre de la Mongolie, a formulé des observations liminaires.

86. S. E. Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, et M^{me} Yasmine Fouad, Secrétaire exécutive de la Convention, ont également formulé des observations liminaires.

87. M. James Famiglietti, professeur à l'Université de l'Arizona, a présenté l'exposé liminaire.

88. Les deux tables rondes ont été animées par M. Ibrahim Thiaw, ancien Secrétaire exécutif de la Convention.

89. Au cours de la première table ronde, des présentations ont été faites par les intervenants suivants : S. E. Osama Ibrahim Faqeeha (Vice-Ministre de l'environnement de l'Arabie saoudite), S. E. Barbara Pompili (Ambassadrice de France déléguée à l'environnement), S. E. Amna bint Abdullah Al Dahak Al Shamsi (Ministre des changements climatiques et de l'environnement des Émirats arabes unis), S. E. Martine Schommer (Envoyée spéciale déléguée aux affaires étrangères du Luxembourg), S. E. Hani Sewilam (Ministre des ressources en eau et de l'irrigation de l'Égypte) et M^{me} María Jesús Rodríguez de Sancho (Directrice générale de la biodiversité, des forêts et de la désertification de l'Espagne).

90. Des présentations ont été faites également au cours de la deuxième table ronde par les intervenants suivants : S. E. Moses Vilakati (Commissaire chargé de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et du développement durable de l'Union africaine), M^{me} Anacláudia Rossbach (Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains), M^{me} Armida Salsiah Alisjahbana (Directrice générale adjointe de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), M^{me} Åsa Regnér (Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et M^{me} Valerie Hickey (Directrice chargée de l'environnement au sein du Groupe de la Banque mondiale).

91. Des déclarations ont été faites par des représentants de la Namibie, du Sénégal, du Bhoutan, de la Tunisie, de l'Eswatini, de l'Angola, du Sri Lanka, du Cameroun, des Îles Marshall, des Fidji, de Saint-Kitts-et-Nevis, des Îles Salomon, du Guyana, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de Madagascar et de l'Ouganda.

92. Des déclarations ont été faites également par des représentants de l'Inde, de la Côte d'Ivoire, du Botswana, de l'État de Palestine, du Tchad, du Bangladesh, de la République islamique d'Iran, des Maldives, des Tuvalu, du Zimbabwe, du Soudan du Sud, du Mali, de la Chine, du Monténégro, de l'État plurinational de Bolivie, de l'Azerbaïdjan, de l'Uruguay, de la Mauritanie, du Costa Rica, de la République dominicaine, du Burkina Faso, des Philippines, de la Tchéquie, de l'Indonésie, de l'Équateur, du Timor-Leste, de la Türkiye, du Burundi, de la Fédération de Russie, du Pakistan, de l'Afrique du Sud, du Kirghizistan, du Chili, de l'Algérie, du Togo, de la Hongrie, du Mexique, de la République arabe syrienne, de la République de Corée, du Portugal, de l'Italie, du Guatemala, de Kiribati, de l'Iraq, du Panama, de la Zambie, de l'Union européenne, du Népal, du Viet Nam, de la Guinée, du Yémen et du Koweït.

93. Des déclarations ont été faites en outre par des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable, au nom des organisations de la société civile, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Groupe des peuples autochtones, du PNUD, de l'Institut international de gestion des ressources en eau, du Conseil des pays producteurs d'huile de palme et du CGIAR.

c) Restauration des parcours et bien-être des communautés pastorales

94. Le dialogue ministériel a été coprésidé par S. E. Wynter Boipuso Mmolotsi, Ministre de l'environnement et du tourisme du Botswana, et par S. E. Oscar Caputi, Vice-Ministre de l'environnement de l'Uruguay.

95. Des allocutions liminaires ont été prononcées par M^{me} Inger Andersen, Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies et Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et par M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

96. Des déclarations ont été faites par des représentants de la Mongolie, de la Namibie, du Lesotho, des Fidji, de l'Inde, du Bhoutan, du Tadjikistan, de Madagascar, du Bangladesh, du Cameroun, de l'Ouganda, du Sénégal, du Zimbabwe, de l'Eswatini, du Tchad, du Mali, de Saint-Kitts-et-Nevis, du Kenya, du Pakistan, du Japon, de la Türkiye, des Comores, de la Mauritanie, du Nigéria, du Costa Rica, du Burkina Faso, du Kirghizistan, de l'Islande, de la Fédération de Russie, de la République islamique d'Iran, de la République dominicaine, de la Chine, de la Guinée équatoriale, du Kazakhstan, de l'Espagne, du Mexique, du Soudan, de l'Iraq, du Burundi, de l'Égypte, de l'Union européenne, de la France, du Népal, du Viet Nam et du Qatar.

97. Les Coprésidents, représentants du Botswana et de l'Uruguay, ont fait des déclarations en leur capacité de représentants de leur pays.

98. Des représentants du Timor-Leste, de Cuba, de la Guinée, de l'Arabie saoudite et de la Zambie ont également fait des déclarations.

99. D'autres déclarations ont été faites par des représentants du PNUD, du FIDA, de l'OIM, de l'Indigenous Movement for Peace Advancement and Conflicts Transformation, de l'UICN, de Steppes Without Borders au nom de la société civile, de l'Organisation internationale de droit du développement et de l'Institut international d'études des civilisations nomades.

100. Les résumés établis par les Présidents des dialogues ministériels de haut niveau figurent à l'annexe XX du présent rapport.

(à compléter)

V. Groupe des questions de genre

(Point 1 f) de l'ordre du jour)

101. La Conférence des Parties a organisé une réunion du Groupe des questions de genre sur le thème « Renforcer la contribution des gardiennes de troupeaux et des éleveuses pastorales à la gestion responsable des ressources et à la résilience ».

102. La Présidente de la dix-septième session de la COP a prononcé une allocution liminaire et a invité S. E. Tarja Halonen, ancienne Présidente de la Finlande, à présider la réunion.

103. Des allocutions liminaires ont été prononcées également par S. E. Ana Paula Chantre Luna de Carvalho Pereira (Ministre de l'environnement de l'Angola), S. E. Alicia Jaramillo Cabo (Vice-Ministre de l'environnement et des affaires maritimes et côtières de l'Équateur), M^{me} Yasmine Fouad (Secrétaire exécutive de la Convention), M^{me} Åsa Regnér (Directrice générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), M^{me} Chinguundari Navaan-Yunden (Conseillère en matière de sécurité nationale et de politique étrangère auprès du Premier Ministre de la Mongolie) et M. Ibrahim Thiaw (ancien Secrétaire exécutif de la Convention).

104. Baaba Maal, ambassadeur de bonne volonté de la Convention, a chanté pour les participants et participantes.

105. Les tables rondes ont été animées par M^{me} Maria Fernandez-Gimenez, co-responsable du groupe de travail « Pastoralisme et genre » établi dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux 2026, et professeure d'écologie et de gestion des parcours à l'Université d'État du Colorado (États-Unis d'Amérique).

106. Les présentations ont été faites par les intervenantes suivantes : M^{me} Debbie Dowden (responsable pastorale, défenseure du pastoralisme et directrice de l'association « Australian Women in Agriculture »), M^{me} Hannah Longole (Directrice exécutive du Ateker Cultural Center, Ouganda), M^{me} Bhavana Rabari (Présidente de Pastoral Women Alliance of Gujarat et administratrice de programme, Maldhari Rural Action Group, Inde), M^{me} Hajia Alima Sagito-Saeed (Directrice exécutive de Savannah Women Integrated Development Agency, Ghana), M^{me} Grace Scorey (Pastoral Women's Council, République-Unie de Tanzanie) et M^{me} Tamara Crantschaninov (Directrice et fondatrice de Vena Public Management Consulting, Brésil).

107. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Union européenne, du Zimbabwe, du Canada, du Panama, de l'Espagne, du Bénin, de l'Australie, de l'Eswatini, du Soudan et de l'Ouganda, ainsi que d'ONU-Femmes et du PNUD.

108. Des déclarations ont été prononcées également par des représentants de Landesa et de l'Association des Femmes Peuples Autochtones du Tchad (au nom du Groupe des peuples autochtones).

(à compléter)

VI. Décisions et résolution adoptées par la Conférence des Parties

109. À sa ____ séance (____ août 2026), la Conférence des Parties a adopté ____ décisions et une résolution.

(à compléter)

A. Décisions prises sur recommandation de la Présidente de la dix-septième session de la Conférence des Parties

110. Sur recommandation de la Présidente de sa dix-septième session, la Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après :

(à compléter)

B. Décisions prises sur recommandation du Bureau

111. Sur recommandation du Bureau de sa dix-septième session, la Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après :

(à compléter)

C. Décisions prises sur recommandation du Comité plénier

112. Sur recommandation du Comité plénier, la Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après :

(à compléter)

D. Décisions prises sur recommandation du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

113. Sur recommandation du CRIC, la Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après :

(à compléter)

E. Décisions prises sur recommandation du Comité de la science et de la technologie

114. Sur recommandation du CST, la Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après :

(à compléter)

F. Résolution adoptée par la Conférence

115. À sa ____ séance (__ août 2026), la Conférence des Parties a adopté la résolution suivante sur recommandation de ____ :

(à compléter)

VII. Clôture de la session

A. Adoption du rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa dix-septième session

(Point 9 de l'ordre du jour)

116. À sa ____ séance (__ août 2026), la Conférence des Parties a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa dix-septième session (ICCD/COP(17)/L.__) et a autorisé le Rapporteur à compléter ce rapport avec le concours du secrétariat, selon qu'il conviendrait.

(à compléter)
